



Communiqué de presse de l'ARTAC, 17 juin 2008

Recommander aux femmes enceintes de n'utiliser le téléphone portable qu'en cas de force majeure

La récente pétition des médecins soulignant les risques de tumeurs cérébrales liés à l'utilisation de téléphones portables témoigne de la prise de conscience grandissante du corps médical face aux dangers de la pollution électromagnétique.

Ainsi se trouvent confirmés les travaux de l'ARTAC réalisés en collaboration avec l'épidémiologiste suédois, le Pr. Lennart Hardell¹, tout comme les mises en garde des experts internationaux réunis par l'ARTAC pour l'élaboration du Mémorandum de l'Appel de Paris² en novembre 2006.

Le Pr. Belpomme, Président de l'ARTAC et initiateur de l'Appel de Paris, se félicite donc de cette mobilisation récente des médecins français et encourage vivement l'ensemble des professionnels de santé à les rejoindre, car la santé environnementale est un domaine encore trop méconnu et souvent négligé par les pouvoirs publics.

Il rappelle cependant que le risque de cancers, de malformations congénitales et de troubles de la reproduction lié aux radiations électromagnétiques pulsées est comparativement beaucoup plus faible que celui lié aux pollutions chimiques³, que le risque doit intégrer la notion de champ électromagnétique global et donc d'autres sources émettrices (lignes à haute tension, écrans cathodiques, wifi, ampoules électriques à basse consommation énergétique etc.) et que le risque est principalement lié à la durée d'exposition.

Surtout, aux mesures de précaution préconisées par les médecins pétitionnaires, il faut ajouter la nécessité de recommander aux femmes enceintes de se protéger le plus possible des champs électromagnétiques dans leur ensemble, étant donné la particulière vulnérabilité du fœtus aux rayonnements électromagnétiques pulsés. Cela implique notamment de n'utiliser le téléphone portable qu'en cas de force majeure.

En outre, le Pr. Belpomme apprécie le fait qu'aujourd'hui le combat des médecins rejoint celui des malades.

Contact presse :

Marie-Laure SANGHARE
Déléguée générale de l'ARTAC
marielaures.artac@laposte.net
tél. : 01 45 78 53 52

Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse
www.artac.info

¹ Belpomme D, Irigaray P, Hardell L. Electromagnetic fields as cancer-causing agents. Environ Res. 2008. doi:10.1016/j.envres.2008.01.017.

² Mémorandum de l'Appel de Paris. 164 mesures élaborées par 68 experts internationaux à l'adresse des peuples et Gouvernements des Etats membres de l'Union européenne, du Parlement européen, du Conseil et de la Commission (disponible sur demande).

³ Belpomme D, Irigaray P, Hardell L, Clapp R, Montagnier L, Epstein S, Sasco AJ, The multitude and diversity of environmental carcinogens. Environ Res. 2007,105(3); 414-29.